

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le onze avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARTIN EN BRESSE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Didier VERNAY, Maire.

Etaient présents : M. Didier VERNAY, M. Didier MARCEAUX, Mme Christelle CHARTON, M. Yves DESSAUGE, Mme Jocelyne DETROIT-JUILLOT, M. Guy GAUDRY, Mme Jocelyne ALIGNOL, Mme Maryse COLAS, M. Guy FEVRAT, Mme Isabelle GUINOT, M. Madjid KHALED, Mme Brigitte MERITE, M. Jean-Luc MICHAUDET, Mme Céline PANGAUD, M. Pierre-André ROBLOT, Mme Marie-Céline ROSSIGNOL, Mme Amandine TRULLARD.

Etaient absents excusés : M. Claude PHILIPPE, M. Jean-Marc SALLAZ.

Pouvoirs : 2 (de M. PHILIPPE à Mme PANGAUD, de M. SALLAZ à Mme MERITE)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Céline ROSSIGNOL

Date de la convocation : 04 avril 2016

Date d'affichage des délibérations : 13 avril 2016

Le procès-verbal de la séance du 24 mars 2016 est approuvé à l'unanimité. L'ordre du jour est ensuite examiné.

Cette séance de conseil municipal est principalement consacrée à l'approbation des budgets primitifs des budgets annexes de la Zone d'activités les Quarts et de l'assainissement, ainsi que du budget principal de la commune.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES LES QUARTS :

Sur proposition du Maire et de la Commission des Finances, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif de la Zone d'Activités les Quarts qui s'équilibre comme suit : Dépenses et recettes de fonctionnement : 150 662 €; Dépenses et recettes d'investissement : 136 076 €

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT :

Sur proposition du Maire et de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif du Service Annexe Assainissement qui s'équilibre comme suit : Dépenses et recettes de fonctionnement : 137 108 €; Dépenses et recettes d'investissement : 370 090 €

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL :

Sur proposition du Maire et de la Commission des Finances, Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif principal qui s'équilibre comme suit : Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 734 152 €; Dépenses et recettes d'investissement : 1 953 123 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Marché de transport scolaire : d'ici la fin de la semaine la procédure de mise en concurrence pour le marché de transports scolaires 2016-2020 sera mise en ligne. Il s'agit d'un marché de service d'un montant supérieur à 209 000 € sur la durée du marché, la consultation se fait donc par appel d'offre ouvert européen. La Commission d'appel d'offres sera convoquée après le 23 mai.

Marché de cantine scolaire : le marché est à renouveler, une consultation sera lancée d'ici la fin du mois par procédure adaptée (marché d'environ 130 000 € pour 3 ans)

Travaux restaurant scolaire : MM. MARCEAUX et GAUDRY rendent compte de l'avancement des travaux. La liaison entre l'école maternelle et le restaurant scolaire va être réalisée pendant ces vacances scolaires.

CCAS : le maire rappelle le repas des aînés du 23 avril prochain

Remerciements : Croix Rouge Française, Ligue contre le cancer 71, Comité des Fêtes, Comité des Anciens Combattants de St Martin et sa région, Club Espoir, Baby football club, Prévention Routière, école maternelle, ADIL 71, Association des Paralysés de France, Mission locale du Chalonnais, FNACA : pour les subventions 2016.

Travaux en cours : le maire rend compte des travaux en cours dans la commune : installation d'un jeu dans la cour de l'école maternelle, mur de clôture du restaurant scolaire. Des interventions de voirie sur des ponts sont à réaliser.

Ecomusée : le recrutement d'une personne pour l'accueil est prévue (contrat CAE).

Zone d'Activités les Quarts : une vente de terrain est en cours de négociation.

La séance est levée à 22 H 00. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ; ont signé au registre les membres présents.